

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2014

Présents : M Camille MARIE, Maire.

M Éric DE LAFORCADE, Mme Martine CORBIERE, Mme GOUESLARD Pierrette, adjoints
M PAUMIER Mickaël, M HEURTAUX Daniel, M GUILLOCHE Anthony, Mme LADROUE Alexandra.

Étaient absents excusés : M LETROUVE Bernard, LETASSEY Georges, Mme DOUBLET Gisèle.

Était absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Martine CORBIERE

Date de convocation : le 30 septembre 2014

Lecture du compte rendu du 8 septembre 2014 appelle l'observation suivante sur le point « Affaires scolaires » : M DE LAFORCADE précise que la subvention du fonds d'amorçage (90€ par élève) sera reversé pour moitié à la communauté de communes de Montmartin sur Mer soit 45€ par élève.

Il est adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance

1) Réflexion sur l'instruction des documents d'urbanisme

Comme expliqué lors de la séance en date du 8 septembre 2014, les services de l'État se désengagent progressivement de l'instruction des documents d'urbanisme. Le pays de Coutances propose de créer un service commun mutualisé en urbanisme au sein du Syndicat Mixte du Pays de Coutances et a besoin de connaître le nombre de communes qui souhaiteraient adhérer à ce projet.

Après avoir entendu l'exposé de M le 1^{er} adjoint, le conseil municipal décide d'attendre la réunion qui aura lieu à la communauté de communes le 14 octobre 2014 à 18h00 avec les services de la DDTM, avant de prendre position.

2) Délibération autorisant M le Maire à signer la convention de mise à disposition des bâtiments et des terrains à la communauté de communes pour le temps des TAP

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise M le maire à signer la convention avec la Communauté de Communes pour la mise à disposition de la salle polyvalente et du terrain de sports.

3) Compte rendu des différents groupes de travail

Réunion du 15 octobre : Visite des bâtiments communaux. Le groupe de travail propose de faire intervenir un programmiste pour des conseils.

Réunion du 27 septembre 2014 pour l'aménagement du chemin piétonnier au lieu dit : « le Thiard » : cette réunion a été annulée et reportée au 18 octobre 2014 à 11h00

4) FINANCES : décision modificatives

Ce point est annulé

5) Église

M le maire informe le conseil qu'il a répondu au questionnaire sur les édifices de la commune.

M DE LAFORCADE propose de contacter les services de la DRAC pour l'entretien des fonds baptismaux.

6) Communication : Réflexion sur les prochains thèmes de la « lettre de Contrières »

Quelques idées sont proposées pour la prochaine lettre de Contrières qui paraîtra début janvier 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- Assainissement :

M DE LA FORCADE fait part au conseil du rapport de synthèse suite aux contrôles effectués chez les particuliers

Sur 20 contrôles proposés 18 ont été contrôlés (2 absents)

	Particuliers subventionnés		Particuliers non subventionnés	
	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME
Rien à signaler ou il n'y avait pas de fosse	3		6	
Fosse non vidangée (sera utilisé en EP)		1		1
Fosse non vidangée non remblayée		1		3
Autres cas qui vont dans les eaux pluviales : <ul style="list-style-type: none"> • Eaux ménagères • Lavabo de sous-sol et vidange chauffe-eau 		1		2
TOTAL SUR 18 CONTROLES	3	3	6	6

- Le conseil municipal décide l'achat d'une armoire pour stocker les produits phytopharmaceutiques auprès de AXESS pour un montant de 289€ HT
- Le conseil est informé de la réunion du conseil d'école qui aura lieu le 16 octobre 2014.

La séance est levée à 21 H46

